

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Projet de démantèlement de batteries lithium sur le
site de Bazoches-les-Gallerandes (45)

PJ4a : Etude d'impacts Résumé non technique



Rapport n°A110292/B – Octobre 2021

Sommaire

1. Raison d'être de la pièce	3
2. Description du site actuel et du projet.....	4
2.1. Présentation du site	4
2.1.1. Localisation du site.....	4
2.1.2. Présentation des installations.....	5
2.1.3. Accès au site.....	6
2.1.4. Organisation et rythme de travail.....	6
2.2. Présentation du projet	6
3. Enjeux environnementaux, impacts et mesures	8
4. Analyse des effets cumulés	13

1. Raison d'être de la pièce

Ce document présente le **résumé non technique de l'étude d'impacts** conformément à l'article R.122-5 du Code de l'environnement.

Il contient :

- la présentation non technique du projet ;
- un tableau de synthèse des enjeux environnementaux, ainsi que des impacts et mesures du projet démantèlement batteries lithium-ion ;
- une synthèse de l'analyse des effets cumulés entre le projet démantèlement batteries lithium-ion et les autres projets de la zone d'étude.

Les incidences négatives notables en cas d'accident sont traités plus loin, dans l'étude de dangers (voir **PJ n°49b** et le résumé non technique associé en **PJ n°49a**).

L'étude d'impacts est présentée en pièce PJ4b. Le présent résumé non technique est destiné à l'information du public. Il s'agit d'une synthèse, qui ne peut se substituer à l'étude d'impacts complète constituant la référence.

2. Description du site actuel et du projet

2.1. Présentation du site

2.1.1. Localisation du site

Le site est localisé sur la commune de Bazoches-les-Gallerandes, dans le département du Loiret (45). Le site est localisé route de Pithiviers, à l'angle du croisement entre la route départementale D97 et la départementale D927. L'accès au site s'effectue par la D927.

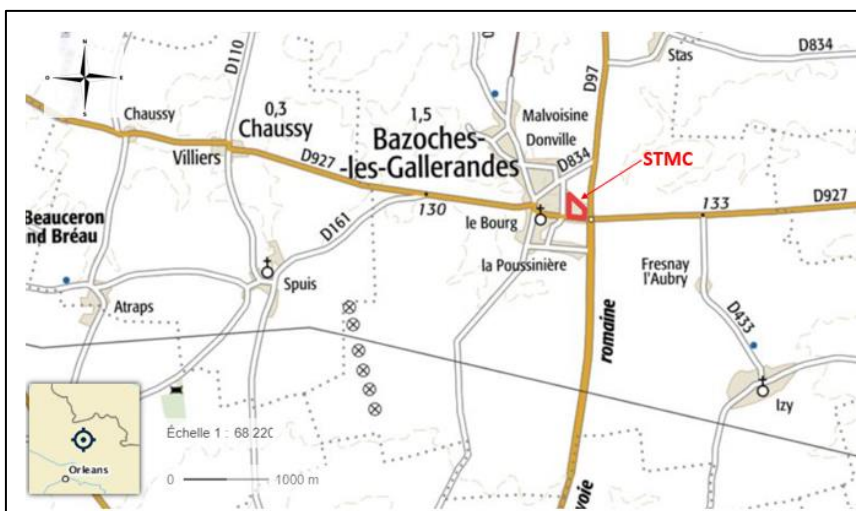


Figure 1: Localisation du site STCM

Le site d'étude est délimité :

- au Sud par la route départementale D927 ;
- à l'Ouest par une parcelle cultivée puis des habitations ;
- au Nord par des parcelles cultivées et la station d'épuration collective de la commune ;
- à l'Est par l'entreprise CES plus puis la route départementale D97 , et, à venir, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE (ERP type M) au numéro 13 de la route de Pithiviers



Figure 2: Vue aérienne du site STCM

2.1.2. Présentation des installations

Le site s'étend sur environ 3,5 ha. Il comprend notamment des bâtiments désignés « magasin métaux » et « bâtiment B1 », qui étaient auparavant exploités dans le cadre de l'ancienne activité recyclage de batteries au plomb. Ces bâtiments feront l'objet d'un réaménagement dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle activité de stockage et démantèlement de batteries lithium-ion. Aucune nouvelle construction n'est prévue dans le cadre du projet.

L'activité de démantèlement sera ainsi réalisée au sein de ces 2 bâtiments et s'appuiera sur la définition de zones de travail précises :

- bâtiment B1 :
 - une zone de réception et contrôle des batteries collectées (zone A) ainsi que le stockage des emballages;
 - une zone de stockage des batteries contrôlées et acceptées (zone B);
 - une zone de décharge des batteries en intérieur pour batteries de petites capacité (zone C) ;
 - une zone de quarantaine temporaire des batteries déchargées (zone D);
 - une zone de bancs forte puissance pour décharge des batteries de grande capacité, situé en intérieur (zone E) et associée au stockage de batteries en zone F
 - une zone de décharge des batteries grande capacité en container sécurisé à l'extérieur du bâtiment (zone F) ;
 - une zone de démontage des batteries après quarantaine (zone G);
 - une zone de test des modules des batteries (cycle de charge et décharge) (zone H) ;
 - une zone de conditionnement des modules (zone I) ;
 - une zone de stockage avant expédition des matières autres que les modules (zone J) ;
 - une zone de stockage des modules conditionnés avant expédition (zone K);
 - une zones de stockage des matières (batteries ou modules) dits critiques (zone L) ;
- magasin métaux :
 - aujourd'hui dédiée au stockage de batteries lithium-ion (< 1 tonne)
 - future zone de mise au point des process de démontage des batteries (zone M)

Le plan de masse incluant une description des zones d'activité est donné ci-dessous :

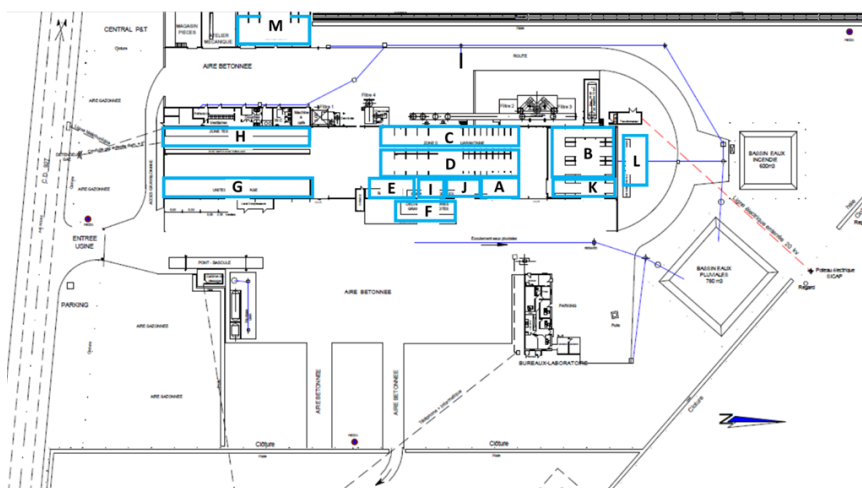


Figure 3 : Localisation des zones d'activité du site B1

2.1.3. Accès au site

L'accès à l'établissement proposé dans le cadre des précédentes activités (recyclage batteries plomb) du site est conservé : il se réalise depuis la rue de Pithiviers (D927), au sud du site.

Les transporteurs s'engagent et se dirigent directement sur le pont-basculé implanté en entrée de site, puis vers l'aire de réception des batteries au droit de la porte d'accès nord-est du bâtiment B1. Le parking du personnel est conservé, implanté à l'entrée. Le parking des bureaux est conservé, implanté à l'intérieur du site.

2.1.4. Organisation et rythme de travail

L'établissement fonctionnera 24h/24, 7 jours sur 7, au maximum de sa capacité.

Le personnel potentiellement présent sur le site, quotidiennement se répartira comme suit :

- personnel de production : 24 personnes en équipe (manutention, démontage batteries, tests et contrôles, responsable),
- personnel non productif et fonctions support : 5 à 6 personnes en journée

2.2. Présentation du projet

Le projet d'installation d'une activité de collecte, stockage et démantèlement de batteries lithium-ion sur le site B1 de la société STCM présente plusieurs avantages dans un contexte où la loi de transition énergétique pour la croissance verte encourage à une meilleure gestion des déchets ultimes et à l'accroissement du taux de valorisation des matériaux.

Le projet s'insère également dans un contexte où la France a l'objectif d'un million de véhicules électrifiés en circulation fin 2022. Ce chiffre illustre une forte volonté politique, industrielle et des consommateurs de développer l'usage des véhicules électriques afin de répondre aux enjeux environnementaux. Dans ce contexte il est important de développer un réseau de solutions favorisant le recyclage des batteries lithium-ion, massivement utilisées par les technologies de mobilité durable.

La STCM a déjà démarré sur son site B1 de Bazoches-les-Gallerandes une activité réduite de tri, transit, regroupement de moins d'une tonne de batteries au lithium-ion. Cette activité soumise à Déclaration et Contrôle sous la rubrique ICPE n°2718-2.

La société souhaite développer cette activité et l'élargir avec la mise en place d'une unité de démantèlement de batteries lithium-ion, en vue de leur recyclage ou réutilisation ultérieure. Aucune opération de recyclage ni de broyage ne sera réalisée sur le site.

L'objectif du démantèlement est de démonter les batteries afin de récupérer les modules ainsi que les différents composants revalorisables (métaux...).

La batterie lithium-ion est composée de plusieurs modules, eux-mêmes composés de plusieurs cellules, elles-mêmes hébergeant les éléments qui constituent la partie active de la batterie et comprennent les substances dangereuses (cathodes, anodes, électrolytes...).

Le démontage des batteries sur le site ne sera mené que jusqu'à l'unité « modules » : le module sera désassemblé de la batterie, mais il ne fera pas l'objet d'opérations de démantèlement complémentaires. Aucune intervention pouvant impacter l'intégrité des modules ne sera réalisée. Au contraire, une attention particulière sera portée à la conservation de l'intégrité des modules. Ainsi, aucune opération n'amènera à entrer en contact avec la partie active de la batterie.

Les principales opérations du process de démantèlement sont :

- Réception, Contrôles et Stockage des batteries entrantes,
- Décharge, Démontage et Stockage des composants matières issues du démontage avant expédition,
- Test, Emballage et Stockage des modules avant expédition.

Ces opérations sont détaillées en pièce jointe n°46 du présent dossier.

Les matériaux obtenus à l'issue de l'activité de démantèlement seront envoyés vers des filières adaptées. Deux types d'expéditions sont à prévoir :

- Expéditions de batteries et modules vers les recycleurs et fabricants de batteries (matières dangereuses),
- Expéditions des autres matières récupérées lors du démantèlement destinées au recyclage (aluminium, fers, câbles électriques, composants électriques, plastiques...).

L'ensemble des déchets générés par l'activité de la STCM sera ainsi dirigé vers des filières de recyclage ou réutilisation de matières. Le taux de valorisation global des batteries lithium-ion est évalué entre 70% et 90%.

3. Enjeux environnementaux, impacts et mesures

Le tableau suivant synthétise par phases (travaux, exploitation) et par thématique :

- Le niveau d'enjeu mis en évidence à l'issue de l'état initial,
- Les effets potentiels du projet,
- L'évolution naturelle pressentie du site d'étude, en l'absence du projet actuel (scénario de référence),
- Les mesures d'évitement, de réduction, de surveillance et d'accompagnement prévues,
- Et les effets résiduels.

Tableau 1: Synthèse des impacts et des mesures

Segment de l'environnement	Sous-segment	Niveau de sensibilité	Observations de l'état initial	Evolution probable de l'environnement en l'absence du projet	Impacts potentiels du projet	Mesures	Impact résiduel
MILIEU PHYSIQUE	Climat et Energie	Faible	Climat océanique tempérée Faible pluviométrie annuelle, répartie de manière assez homogène dans l'année. Températures douces. Vents dominants de secteur Sud-Ouest / Nord-Est Ensoleillement moyen	Réchauffement climatique impliquant baisse des précipitations annuelles moyennes.	Les principales sources de GES liées aux activités du site sont : <ul style="list-style-type: none"> La consommation de carburant (gazole) des engins d'exploitation, L'achat d'énergie : Les bâtiments d'exploitation sont raccordés au réseau électrique, Les déplacements (personnels, apport des batteries sur le site, évacuation des matériaux...) Les activités du site ne correspondent pas aux activités visées à l'annexe I de la Directive n° 2003/87/CE du 13/10/03 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (GES). Le projet ne dispose pas d'une envergure suffisante pour influencer de façon significative sur le climat et les microclimats locaux.	<ul style="list-style-type: none"> Maximisation des chargements complets pour rationaliser les flux de déchets, Consignes d'extinction des moteurs, Limitation de la vitesse sur le site limitée à 20 km/h, Utilisation de gerbeurs de manutention. 	Direct permanent, faible
					Les principales sources d'énergie sont : En phase travaux : <ul style="list-style-type: none"> La consommation de carburant par les engins de chantier, La consommation de matériaux, L'achat d'énergie : le chantier sera raccordé au réseau électrique. En phase exploitation : <ul style="list-style-type: none"> L'électricité pour l'éclairage, le chauffage, le fonctionnement du matériel... Le GNR utilisé pour les engins d'exploitation. 	En phase travaux : <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le personnel roulant à la conduite « douce » pour réduire les consommations de carburant par les engins de chantier, Choisir de préférence des matériaux pour l'aménagement de l'installation de provenance locale pour limiter les distances de livraison, selon les disponibilités locales. En phase exploitation : <ul style="list-style-type: none"> Suivi mensuel de la consommation, L'information et la sensibilisation du personnel aux économies d'énergie, Choix des équipements en fonction du critère de consommation d'énergie. 	Direct, permanent, faible
	Qualité de l'air	Faible	Absence de station de surveillance de la qualité de l'air représentative du secteur d'étude. Le SRCAE a été approuvé le 28 juin 2012 : la commune n'est pas située zone sensible pour la qualité de l'air au sens du SRCAE.	Peu ou pas d'évolution.	En phase travaux : <ul style="list-style-type: none"> Poussières, lors du déplacement des véhicules, Gaz d'échappement (principalement monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NOx) et particules) émis par les engins de chantier et camions. En phase exploitation : Circulation des camions et véhicules légers : poussières et gaz d'échappement	<ul style="list-style-type: none"> Les camions transporteurs de déchets seront couverts, La vitesse réduite des véhicules sur le site à 20 km/h, Un contrôle de la propreté des roues des véhicules avant départ du site sera réalisé au besoin. Compte tenu de la présence de revêtement étanche sur toutes les voies de circulation et parking du site sur le site, les salissures sur la chaussée resteront assez limitées à inexistantes. 	Direct, permanent, faible
	Topographie	Faible	Le site d'étude est localisé dans la Beauce constituant un plateau très plan. L'altitude moyenne est de 130 m.	Pas d'évolution.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul
	Eaux superficielles	Faible	Le secteur d'étude est caractérisé par un réseau hydrographique absent lié au contexte géologique calcaire de la région. Les cours d'eau les plus proches sont Le Lay du Nord et l'Oeuf dont il est un affluent. Ces cours d'eau s'écoulent à environ 8 km au Sud-Est du site d'étude. Le secteur d'étude est localisé en zone vulnérable des nitrates.	Baisse de la pression sur la ressource en eau et amélioration de la qualité des masses d'eau avec la mise en œuvre du SDAGE et de l'ensemble des mesures environnementales transversales.	Idem « qualité des sols » et « eaux souterraines »	Idem « qualité des sols » et « eaux souterraines »	Direct, permanent, faible
Géologie	Faible	Limons de plateaux recouvrant des marnes et des calcaires plus en profondeur.	Pas d'évolution.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul	

Segment de l'environnement	Sous-segment	Niveau de sensibilité	Observations de l'état initial	Evolution probable de l'environnement en l'absence du projet	Impacts potentiels du projet	Mesures	Impact résiduel
	Qualité des sols	Forte	Site BASIAS à moins de 200 m. Le site est référencé BASOL : pollution du sol par les retombées atmosphériques dans le cadre des activités passées : présence de plomb, d'étain, de chrome, de nickel et d'antimoine dans des concentrations supérieures au fond géochimique local.	Pas d'évolution.	<p>En phase travaux : Déversement accidentel de substances liées directement au chantier (hydrocarbures, huiles hydrauliques ou autres substances chimiques) lors notamment d'une rupture d'un contenant de stockage ou réservoir de produits liquides (déversement de plusieurs litres).</p> <p>En phase exploitation : Les principales zones présentant un risque d'impact sur la qualité des sols en exploitation du site correspondent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au stockage et à l'emploi de produits chimiques (faibles volumes), • aux zones de stockage, de manipulation et de démantèlement des batteries lithium-ion (magasin métaux et bâtiment B1), • aux eaux d'extinction d'incendie, aux stockages de déchets (à l'intérieur). 	<p>En phase travaux : Mesures de réduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • le stationnement des engins, le stockage des produits pouvant avoir un effet nocif sur l'environnement, le ravitaillement et le nettoyage des engins et du matériel seront réalisés dans une zone spécialement définie et aménagée à cet effet (plateforme étanche, confinement des eaux de ruissellement), • aucun rejet de substances non naturelles ne sera réalisé, • l'ensemble des déchets produits (huiles...) seront éliminés dans les filières adaptées et agréées, • les fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques seront présentes sur le chantier et tenues à la disposition du personnel, • les substances susceptibles de générer une dégradation de la qualité des sols et du sous-sol seront stockées dans des récipients étanches et sur des aires de stockage imperméabilisées (bacs de rétention). <p>Mesures de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation d'un chargé environnement • Respect des bonnes pratiques et des normes environnementales par les entreprises chargées de l'exécution des travaux, • Une procédure d'intervention d'urgence en cas d'incident ou d'accident environnemental sera mise en œuvre. Elle inclura l'appel dans les plus brefs délais de la DREAL. • Sensibilisation des intervenants. <p>En phase exploitation : Mesures de réduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des capacités de rétention des produits à risque, • Sols étanches, • Présence de produits absorbants sur site. 	Négligeable à nul
	Eaux souterraines	Forte	Formation aquifère constituée par les calcaires de Pithiviers. Nappe de Beauce classée en ZRE. Pollution ponctuelle observée en limite de site, liée à l'activité passée.	Baisse de la pression sur la ressource en eau et amélioration de la qualité des masses d'eau avec la mise en œuvre du SDAGE et de l'ensemble des mesures environnementales transversales.	<p>En phase travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem « qualité des sols » <p>En phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem « qualité des sols », • Infiltration des eaux pluviales dans le sol. 	<p>En phase travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem « qualité des sols », • Suivi piézométrique de la qualité des eaux souterraines <p>En phase exploitation : Mesures de réduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem « qualité des sols », • Réseau de collecte des eaux séparatif, • Présence d'un système de traitement en amont du bassin de confinement des eaux pluviales (séparateur hydrocarbures), • Traitement des eaux vannes assuré par une fosse septique, • Présence d'un disconnecteur d'alimentation sur le réseau d'adduction en eau potable. <p>Mesures de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem « qualité des sols » • Contrôle systématique de la pollution des eaux pluviales avant infiltration, • Contrôles visuels réguliers des bassins, • Suivi piézométrique de la qualité des eaux souterraines 	Direct, permanent, faible
	Protection de la ressource en	Faible	SDAGE Seine-Normandie 2016-2021. Le site est situé au sein du Périmètre de Protection Eloigné d'un captage AEP qui n'est plus utilisé à ce jour	Pas d'évolutions.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul

Segment de l'environnement	Sous-segment	Niveau de sensibilité	Observations de l'état initial	Evolution probable de l'environnement en l'absence du projet	Impacts potentiels du projet	Mesures	Impact résiduel
	eau/usages de l'eau		(procédure de régularisation administrative en cours). Absence d'ouvrage de captage à proximité immédiate du site. Piézomètres existant au droit du site avec suivi de la qualité des eaux souterraines.				
MILIEU NATUREL	Périmètres réglementaires et d'inventaires	Négligeable	Absence de périmètres d'inventaire ou de protection à proximité du site. Pas de lien de fonctionnalités forts.	Mesures d'inventaires et de protection renforcées.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul
	Zones humides /Qualité écologique des habitats, faune, flore	Faible	Site en grande partie imperméabilisé (enrobé), absence de zones humides. Les habitats présents ainsi que la faune et la flore présentent un intérêt patrimonial limité. L'ensemble des espèces sont communes et non menacées pour la majorité.	Peu ou pas d'évolutions.			
	Continuités écologiques – trames vertes et bleues	Négligeable	Le site d'étude ne se trouve pas dans une zone à enjeu au regard des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité.	Renforcement des continuités écologiques.			
PATRIMOINE ET PAYSAGE	Perspectives de vue	Modérée	Le site d'étude est localisé dans l'unité paysagère de la Plaine de Pithiviers dans la Grande Beauce. Elle se présente comme une vaste étendue plane de cultures céréalières, oléagineuses (colza) et protéagineuses (pois, féverolle, lupin), cultivée en openfields, qui offre des perspectives ouvertes. Le regard s'accroche aux principaux éléments de reliefs se dessinant au-dessus de la ligne d'horizon rectiligne.	Pas d'évolutions.	Pas d'impact (aucune nouvelle construction n'est envisagée dans le cadre du projet)	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul
	Monuments historiques	Modérée	L'emprise du projet est concernée par un monument historique et son périmètre de protection associé (500 m) : Eglise de Bazoches-les-Gallerandes (site 1907193529).	Pas d'évolutions.	Pas d'impact (aucune nouvelle construction n'est envisagée dans le cadre du projet)	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul
	Vestiges archéologiques	Faible	Hors zone de Présomption de Prescription Archéologique	Pas d'évolutions.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée en l'absence d'impact.	Négligeable à nul
RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	Risques naturels	Forte	Absence de risque inondation. Risque sismique faible. Zone d'exposition forte au risque retrait et gonflement des argiles. Risque tempête faible. Risque radon faible.	Pas d'évolutions.	Les risques recensés n'auront pas d'incidence sur le projet.	Aucune mesure n'est envisagée.	Négligeable à nul
	Risques technologiques	Faible	Absence de canalisations de gaz à proximité immédiate du site d'étude. Transports de matières dangereuses par les routes départementales. Présence d'une ICPE Seveso Seuil Haut (site B2 STCM). Absence de PPRT.	Augmentation ou baisse du niveau d'exposition au risque en fonction de l'activité des industries.			
MILIEU HUMAIN	Occupation du sol	Faible	Site artificialisé. Absences de milieux naturels proches du site. Occupation du sol marquée par l'importance des territoires agricoles (exploitations intensives).	Poursuite de l'activité agricole intensive.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée.	Négligeable à nul
	Cadre socio-économique	Forte	Commune en croissance démographique.	Augmentation du dynamisme des communes rurales en	Phase travaux :	Aucune mesure n'est envisagée.	Positif permanent

Segment de l'environnement	Sous-segment	Niveau de sensibilité	Observations de l'état initial	Evolution probable de l'environnement en l'absence du projet	Impacts potentiels du projet	Mesures	Impact résiduel
			Nombreuses zones artisanales et industrielles comprenant plusieurs ICPE. Agriculture intensive importante. Présence d'une école et d'un collège dans la commune.	périphérie des grandes villes sur des axes structurants.	La présence des équipes du chantier pourra contribuer au dynamisme économique de la commune. Phase exploitation : L'activité de la STCM s'insère dans la dynamique économique de la commune. L'effectif du personnel sur site est estimé à 30 personnes.		
	Urbanisme, développement du territoire	Faible	SCoT porté par le syndicat mixte Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais (approuvé en 2019) : Volonté de réduire l'exposition des populations aux nuisances sonores, aux risques naturels et industriels. D'après le PLU de Bazoches-les-Gallerandes, approuvé en décembre 2011, l'ensemble de l'usine STCM est localisée en zonage Ulpb : zone d'activité existante où il existe un risque généré par la STCM (ancienne activité). Elle concerne des terrains contaminés à plus de 100 ppm de plomb (mg par kg de terre).	Modification / révision du zonage du PLU.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée.	Négligeable à nul
	Voies de communication et transport	Modérée	Le centre-ville de Bazoches-les-Gallerandes est traversé par la RD927, axe Est-Ouest structurant du département du Loiret. Une déviation a été récemment construite au Sud du bourg, limitant ainsi le trafic sur la départementale devant l'entrée du site STCM.	Récente baisse de la circulation dans le bourg avec mise en œuvre de la déviation. Pas d'autres évolutions prévues.	Les routes D927 et D97 constituent les seuls grands axes d'accès à proximité du site. Phase travaux : Le trafic généré par les travaux est jugé négligeable. Phase exploitation : L'activité génère un flux d'environ +2% du trafic sur la D927 et +1,3% du trafic sur la D97.	<ul style="list-style-type: none"> Remplissage des camions d'expédition au maximum de la capacité disponible sur le site. 	Négligeable
	Réseaux et assainissement	Modérée	Site alimenté en eau potable par la commune. Absence de réseau d'assainissement collectif.	Elargissement du réseau d'assainissement collectif.	Pas d'impact	Aucune mesure n'est envisagée.	Négligeable à nul
	Energie	Négligeable	La commune de Bazoches-les-Gallerandes est concernée par la présence d'un parc éolien au Sud de la commune.	Augmentation de la part des énergies renouvelables dans les unités de production.	Cf. « climat et énergie »	Aucune mesure n'est envisagée.	Négligeable
	Déchets	Modérée	Bazoches-les-Gallerandes est équipée d'une déchetterie. Les ordures ménagères collectées sont envoyées à l'usine d'incinération de Pithiviers pour être valorisées en énergie.	Augmentation des volumes de déchets valorisés en Energie ou réutilisés.	Deux types d'expéditions de déchets sont à prévoir : <ul style="list-style-type: none"> Expéditions de batteries ou modules vers les recycleurs ou fabricants de batteries (matières dangereuses), Expéditions des matières récupérées lors des opérations de démontage des batteries (aluminium, fers, câbles électriques, composants électriques, plastiques...). 	<ul style="list-style-type: none"> Tri des déchets sur site, L'ensemble des déchets générés par l'activité sera dirigé vers des filières de recyclage ou réutilisation de matière. 	Direct, permanent, faible
	Ambiance sonore, lumineuse, odeur	Modérée	Environnement sonore marqué par les axes de circulation et l'activité industrielle. Eclairage nocturne de la route départementale. Absence d'odeur particulière sur le site.	Baisse des nuisances sur les populations conformément aux objectifs du SCoT.	Niveau sonore : afin d'évaluer l'impact acoustique de ses installations, un « point 0 » a été réalisé avant le démarrage des nouvelles activités. Une analyse des niveaux de bruit générés par la future activité sera réalisée dans les 6 mois après le démarrage des installations. Niveaux olfactifs : pas d'impact. Ambiance lumineuse : éclairage du site permettant d'assurer la sécurité des travailleurs.	Niveau sonore : <ul style="list-style-type: none"> les véhicules et engins transitant sur le site seront conformes aux dispositions en vigueur les concernant en matière de limitation de leurs émissions sonores, le cas échéant en fonction des éventuelles gênes sonores perçues aux abords du site, des compléments d'étude acoustique et d'éventuelles mesures additionnelles seront apportées afin de réduire l'impact sonore du site au besoin, l'usage d'appareils de communication par voie acoustique gênants pour le voisinage est réservé à la prévention ou au signalement d'incidents graves ou d'accidents. 	Direct, permanent, faible

4. Analyse des effets cumulés

Le tableau suivant synthétise les projets identifiés autour du projet et les effets cumulés attendus avec le projet de la STCM :

Tableau 2: Autres projets identifiés et effets cumulés attendus avec le projet du site B1

Type de projet	Maître d'ouvrage	Avis de l'AE	Distance vis-à-vis de l'emprise du projet	Principaux impacts identifiés	Effets cumulés envisageables
Projet de parc éolien (parc éolien de Boin)	QUADRAN	30/08/2019	2,84 au Sud-Ouest du site (commune de Bazoches-les-Gallerandes)	Biodiversité Paysage et patrimoine Bruit	/

Également, il est à noter la construction prévue en 2023 de l'ERP (Etablissement Recevant du Public) de type M CARREFOUR PROXIMITE FRANCE au numéro 13 de la route de Pithiviers avec un stockage de carburants en cuves enterrées.

Compte tenu de la nature du projet retenu, aucun effet cumulé notable avec le projet de la STCM n'est attendu.